



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi, 5 décembre 2016, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillers et conseillères Daniel Fréchette, Marilyn Matheson, Steve Nadeau, Martin Jones, Delmar Fisher et Alain Villemure, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karen Blouin, est présente.

**1. Ouverture de la séance ordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 30.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 décembre 2016.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 5 décembre novembre 2016
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 novembre, 2016
4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)
5. 5.1 Dépôt de la correspondance du mois  
5.2 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil  
5.3 Dépôt du rapport comparatif au 31 mars 2016
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
  - 7.1 Administration
  - 7.2 Sécurité publique
  - 7.3 Travaux publics et Environnement
  - 7.4 Urbanisme et Développement
  - 7.5 Loisir, sport et culture
8. Affaires nouvelles
  - 8.1 Liste des comptes
  - 8.2 Résolution confirmant le recours aux services professionnels de Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc. pour l'année 2017
  - 8.3 Lettre d'entente numéro 7 avec le syndicat concernant l'inspecteur en bâtiments et aux services techniques
  - 8.4 Lettre d'entente numéro 8 avec le syndicat concernant les postes aux travaux publics
  - 8.5 L'annulation de la résolution numéro 2016-11-148
  - 8.6 Embauche d'un inspecteur en bâtiment et aux services techniques
  - 8.7 Calendrier des assemblées du Conseil pour l'année 2017
  - 8.8 Embauche de deux pompiers volontaires à l'essai
  - 8.9 Soumission pour travaux sur le réseau aqueduc
9. Législation

2016-12-159



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Bury

- 9.1 Adoption du règlement d'emprunt numéro 425-2016 décrétant l'achat d'une niveleuse
- 9.2 Adoption du règlement d'emprunt numéro 426-2016 décrétant l'achat d'une chargeuse
- 9.3 Avis de motion au règlement numéro 429-2016 concernant la rémunération payable lors d'élections et de référendums municipaux
- 9.4 Avis de motion au règlement numéro 430-2016 concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal
- 9.5 Avis de motion au règlement 401-2017 relatif à la taxation et tarification municipale pour l'année 2017
10. 2<sup>ième</sup> période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

### Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 9 janvier, 2017, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

### Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 9 janvier, 2017, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

### **3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 novembre 2016.**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 7 novembre 2016.

### **ADOPTÉ UNANIMEMENT**

### **4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)**

Un citoyen s'est présenté avec des questions concernant :

- Les tâches reliées à l'eau de l'ancien inspecteur, pour le mois de septembre?
- Es-ce que le golf est maintenant fermé?
- La désinstallation des panneaux bleus?

### **5. Dépôt de la correspondance du mois**

Rien à signaler.

### **6. Rapport du maire**

Le maire fait rapport sur ses activités locales et régionales (MRC).

### **7. Rapports des comités**

- 7.1 Administration
- 7.2 Sécurité publique
- 7.3 Travaux publics et Environnement
- 7.4 Urbanisme et développement
- 7.5 Loisir, sport et culture

### **8. Affaires nouvelles**

#### **8.1 Liste des comptes du mois**

2016-12-160



No de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson  
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher

ET RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 141 070.24 \$

QUE le rapport soit classé sous le numéro 11-2016 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

#### ADOPTÉ UNANIMEMENT

#### **8.2 Résolution confirmant le recours aux services professionnels de Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc. pour l'année 2017.**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones  
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette

ET RÉSOLU d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., au besoin et au forfait de consultation selon les termes de l'offre du 1<sup>e</sup> décembre 2016 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017.

QUE l'acceptation de l'offre est conditionnelle à l'adoption du budget 2017.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### **8.3 Lettre d'entente numéro 7 avec le syndicat – modification de l'horaire de travail de l'inspecteur en bâtiments et aux services techniques**

ATTENDU QUE le comité des relations de travail recommande la signature d'une lettre d'entente avec le syndicat;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU d'accepter le contenu de la lettre d'entente convenue avec le syndicat des employés et employées de la municipalité de Bury – CSN, dont l'entente numéro 7, portant sur la modification de l'horaire de travail de l'inspecteur en bâtiments et aux services techniques.

D'AUTORISER la directrice générale, madame Karen Blouin, à signer ladite entente.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### **8.4 Lettre d'entente numéro 8 avec le syndicat concernant les postes aux travaux publics**

ATTENDU QUE le comité des relations de travail recommande la signature d'une lettre d'entente avec le syndicat;

PAR CONSÉQUENT,

2016-12-162

2016-12-163

2016-12-164



No de résolution  
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU d'accepter le contenu de la lettre d'entente convenue avec le syndicat des employés et employées de la municipalité de Bury – CSN, dont l'entente numéro 8, portant sur la création de la fonction de coordonateur aux travaux publics.

D'AUTORISER la directrice générale, madame Karen Blouin, à signer ladite entente.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**8.5 Annulation de la résolution 2016-11-148**

**2016-12-165**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU D'annuler la résolution numéro 2016-11-148 concernant l'embauche de monsieur Erick Dupuis à titre d'inspecteur en bâtiment et aux services techniques.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**8.6 Poste d'inspecteur en bâtiment et aux services techniques**

**2016-12-166**

ATTENDU QUE le poste d'inspecteur en bâtiment est vacant depuis le 30 juin et que deux concours ont été lancés pour le combler conformément à l'article 15 de la convention collective;

ATTENDU QUE des entrevues ont été menées par un comité de sélection suite à la réception de curriculum vitae;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU DE PROCÉDER à l'embauche de Monsieur Fernando Rosas comme inspecteur en bâtiment et aux services techniques.

QUE l'échelle de traitement salariale de la classe d'emploi applicable soit le niveau 2 de l'annexe « A » de la convention collective;

QUE les conditions de travail soient celles prévues dans la convention collective en vigueur avec le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Municipalité de Bury – CSN

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**8.7. Calendrier des assemblées du Conseil pour l'année 2017**

**2016-12-167**

ATTENDU QUE le conseil doit établir, avant le début de chaque année, le calendrier de ses séances ordinaires en précisant la date et l'heure de chacune (Art. 148 CM);

ATTENDU QUE le calendrier à être adopté est conforme au règlement 422-2015;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau



No de résolution  
ou annotation

ET RÉSOLU D'adopter le calendrier des séances du Conseil pour l'année 2017 et d'en fixer l'heure à 19h30. Les réunions auront lieu les jours suivants:

Lundi 9 janvier;	Lundi 6 février;	Lundi 6 mars;
Lundi 3 avril;	Lundi 1 mai;	Lundi 5 juin;
Lundi 3 juillet;	Lundi 7 août;	Lundi 11 septembre;
Année électorale;	Lundi 20 novembre	Lundi 4 décembre.

#### ADOPTÉ UNANIMEMENT

#### 8.8 Embauche de deux pompiers volontaires à l'essai

2016-12-168

ATTENDU QUE le processus de sélection de nouveaux pompiers a été complété;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure

ET RÉSOLU de confirmer l'embauche de Messieurs Hunter Bélanger et Patrick Bresse comme pompier volontaire pour une période de probation d'un an à la fin de laquelle un rapport d'évaluation et une recommandation pour la permanence seront produits, aussi, tous les examens médicaux et enquêtes devront être faits préalablement afin que le conseil décide de la permanence du candidat.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### 8.9 Soumission pour travaux sur le réseau aqueduc

2016-12-169

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau

ET RÉSOLU d'accepter la soumission numéro 13677 de Les Pompes R. Fontaines pour le remplacement du couvercle du puits et l'installation d'une vanne de réduction de pression pour le piézomètre au montant de 3699.72 \$, taxes en sus.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### 9. Législation

#### 9.1 Règlement numéro 425-2016 décrétant l'achat d'une niveleuse

2016-12-170

Règlement numéro 425-2016 décrétant un emprunt pour un montant maximum de 225 000 \$ taxes nettes, pour l'achat d'une niveleuse;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné par le conseiller Delmar Fisher lors de la séance ordinaire du 12 septembre 2016;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Steve Nadeau  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure

ET RÉSOLU que le règlement portant le numéro 425-2016, intitulé « règlement décrétant l'achat d'une niveleuse » soit et est adopté, le dit règlement se lisant comme suit :

**ARTICLE 1 :** Le Conseil est autorisé à acheter une niveleuse pour un montant maximal de 225 000 \$, taxes nettes;



No de résolution  
ou annotation

**ARTICLE 2 :** Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de maximale de 225 000 \$ sur une période de 10 ans;

**ARTICLE 3 :** Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il sera affecté annuellement, durant le terme de l'emprunt, une portion des revenus généraux.

**ARTICLE 4 :**

**Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.**

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**9.2 Règlement numéro 426-2016 décrétant l'achat d'une chargeuse**

Règlement numéro 426-2016 décrétant un emprunt pour un montant maximum de 95 000 \$ taxes nettes, pour l'achat d'une chargeuse;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné par le conseiller Steve Nadeau lors de la séance ordinaire du 12 septembre 2016;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure  
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette

ET RÉSOLU que le règlement portant le numéro 426-2016, intitulé « règlement décrétant l'achat d'une chargeuse » soit et est adopté, le dit règlement se lisant comme suit :

**ARTICLE 1 :** Le Conseil est autorisé à acheter une chargeuse pour un montant maximal de 95 000 \$, taxes nettes;

**ARTICLE 2 :** Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme maximale de 95 000 \$ sur une période de 10 ans;

**ARTICLE 3 :** Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il sera affecté annuellement, durant le terme de l'emprunt, une portion des revenus généraux.

**ARTICLE 4 :**

**Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.**

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**9.3 Avis de motion au règlement numéro 429-2016 concernant la rémunération payable lors d'élections et de référendums municipaux**

La conseillère/le conseiller, Martin Jones, donne avis de motion qu'un projet de règlement numéro 429-2016 concernant la rémunération payable lors d'élections et de référendums sera déposé avec dispense de lecture pour adoption à une séance future.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

2016-12-171



No de résolution  
ou annotation

**9.4. Avis de motion au règlement numéro 430-2016 concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal**

La conseillère/le conseiller, Alain Villemure, donne avis de motion qu'un projet de règlement numéro 430-2016 concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal sera déposé avec dispense de lecture pour adoption à une séance future.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**9.5 Avis de motion au règlement 401-2017 relatif à la taxation et tarification municipale pour l'année 2017 et les conditions de perception abrogeant le règlement numéro 401-2016**

La conseillère, Marilyn Matheson, donne avis de motion qu'un projet de règlement numéro 401-2017 relatif à la taxation et tarification municipale pour l'année 2017 et les conditions de perception abrogeant le règlement numéro 401-2016 sera déposé avec dispense de lecture pour adoption à une séance future.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**10. 2<sup>e</sup> période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)**

Un citoyen s'est présenté au conseil avec des questions concernant :

- Items de la liste des comptes : no.42 – 54 – 60 - 64,
- Le point 8.3 : si l'inspecteur travaillera les mêmes heures que l'ancien inspecteur? Si les coûts d'Aquatech vont baisser avec son embauche.
- Le point 9.4 : Est-ce que c'est pour corriger une problématique?

**11. Varia et affaires nouvelles**

Sans objet

**12. Information des membres du Conseil**

**13. Levée de l'assemblée**

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20 h 19.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra lundi, le 9 janvier 2017, à 19 h 30, au centre communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.**

**Certificat de crédits suffisants:**

Je, soussignée, Karen Blouin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes: 2016-12-161, 2016-12-169.

Signé ce 6 décembre, 2016

Karen Blouin, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Walter Dougherty, Maire